Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur en faire cadeau. Des demandes de ce genre doivent être adressées à l'Office fédéral des Postes;

2° d'affranchir des correspondances privées au moyen de timbres en franchise;

3° d'adresser des convocations pour des excursions — sans exercice réglementaire — ou pour des festivités sans travail de samaritains, au moyen de timbres en franchise;

4° d'affranchir des colis postaux avec ces timbres.

En cas de non-observation de ces prescriptions, les sections fautives se verraient privées de timbres en franchise.

Le Comité central de l'Alliance suisse des samaritains.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Yverdon, samaritains. *Exercice combiné avec la section de Ste-Croix, le 18 septembre 1916.* — Après avoir dû renvoyer plusieurs fois l'exercice de Ste-Croix ensuite du temps peu propice, les samaritains d'Yverdon purent enfin se mettre en route le lundi du Jeûne par le train de 6 h. du matin.

La plus grande partie des participants descendirent à Vuitebœuf déjà, pour avoir le plaisir de monter à pied par les pittoresques gorges de Covatannaz et respirer un peu plus vite le délicieux air de la montagne.

Comme le rendez-vous avec les samaritains de Ste-Croix n'avait lieu qu'à 9 h., il leur fut possible de faire un détour en allant jusqu'aux Rasses. De là, c'est en chantant qu'ils descendirent sur Ste-Croix.

Les « Ste-Croix » mirent à notre disposition une des salles du collège, où bientôt les paniers, sacs, etc. contenant les provisions de la journée, subirent déjà un rude assaut.

A 10 h., samaritains et samaritaines d'Yverdon et de Ste-Croix, cette fois au complet, se mirent en route pour le Gittaz, ravissant plateau parsemé de forêts et de pâturages et situé derrière les Aiguilles de Baulmes à plus de 1200 m. d'altitude; c'est là, au milieu des magnifiques sapins chargés de pives, dans un décor admirable, que les deux sections avaient à travailler et à montrer leur savoir faire.

Le directeur de l'exercice, M. Ernest Magnenat, moniteur de la section d'Yverdon, donne la supposition d'accident suivante:

Des voitures chargées de promeneurs circulaient sur la nouvelle route de la Gittaz, quand, tout à coup, les chevaux, effrayés par le bruit lointain du canon, s'emballèrent. Une partie des voitures furent renversées et les occupants projetés à terre; 16 blessés.

Aussitôt sont désignés les chefs de groupe pour la fabrication du matériel improvisé:

1° Groupe du brancard,
2° » des cacolets,
3° » de la chaise à porteurs,
4° » des attelles.

Chacun se mit rapidement et courageusement à l'ouvrage et à midi et quelques minutes, le matériel destiné à transporter les blessés était aligné à proximité de la route.

Mais l'estomac réclamait ses droits! Installés dans les chambres de l'auberge de la Gittaz, tous furent heureux de manger la soupe et de faire honneur à leurs provisions.

C'est avec un nouvel entrain que l'exercice reprit à 1 heure. Des Eclaireurs de St-Croix figuraient les blessés. Les samaritaines de cette localité étaient désignées pour faire les pansements sous la direction de leur présidente et monitrice Mme Martin.

Au fur et à mesure qu'un blessé était pansé, les samaritains d'Yverdon et de Ste-Croix le transportaient, au moyen du matériel improvisé, dans un char aménagé spécialement à cette intention. Les plus gravement atteints furent laissés sur les brancards.

Après avoir pris quelques jolies photographies, on forma la colonne de marche comprenant 8 blessés sur le char (4 couchés et 4 assis), 4 portés au moyen du brancard, de la chaise à porteurs et des deux cacolets, et 4

conduits à bras le corps. La distance à parcourir jusqu'à l'hôpital (en l'occurence l'auberge de la Gittaz) était d'environ 400 m.

Arrivés à l'hôpital, nos éclaireurs-blessés furent passés par la fenêtre, ce moyen étant beaucoup moins pénible pour eux et plus aisé pour les porteurs. Ils furent couchés convenablement sur des tables, après quoi le directeur de l'exercice fit la critique, aucun Docteur n'étant présent :

« Quelques pansements laissent à désirer, a dit M. Magnenat, il n'y a pas eu assez de silence, on a trop causé et trop fort. En outre, il y a eu trop d'hésitation dans les transports. »

Après cette juste critique, on délivra les blessés imaginaires, puis la section de Ste-Croix offrit du thé et des petits-pains qui furent fort appréciés.

Quelques jolies productions et des chants patriotiques terminèrent cette partie familière. De part et d'autre, on exprima le désir de faire un exercice semblable une année suivante.

A 4 h. $^1/_2$, il fallut, hélas, se quitter et les samaritains d'Yverdon reprirent le chemin du retour, emportant de cette belle journée un ineffaçable souvenir.

La Chaux-de-Fonds, samaritains. — Il faut pourtant que notre section donne un petit signe de vie. Chez nous à la montagne, il y a du bon et du mauvais, un peu comme c'est le cas ailleurs. Mais souvent les mauvaises nouvelles sont plus nombreuses que les bonnes.

C'est le cas présentement. Nous apprenons que nos membres Mlle M. Rauss et M. Ed. Rauss ont perdu une sœur. Encore sous le coup de cette triste nouvelle, lorsque nous sommes informés du décès de M. Marc Bloch, membre fondateur et premier chef du matériel de notre section, tombé au champ d'honneur, au service de la France, sa patrie, nous sommes atterrés devant la brutalité du fait accompli. Nous perdons en Marc Bloch un excellent sociétaire et un véritable ami. Il a été un samaritain dans toute l'acception du terme et cette perte nous afflige profondément.

Mais c'est assez causé de la mort, cette affreuse faucheuse qui a belle part avec cette guerre monstrueuse. Elle ne nous empêchera pas de vivre et même de progresser en raison du souvenir des disparus.

Nous avons un cours de répétition pour nous seulement, c'est-à-dire sans nouveaux élèves. Il y a passablement d'entrain, il pourrait cependant y en avoir davantage. Car trois médecins se sont partagés la partie théorique, ce sont MM. les Drs Jacot-Guillarmod et Secrétan, deux nouveaux docteurs, et M. le Dr Descœudres, notre conseiller-conducteur, qui a assumé encore la responsabilité de la partie pratique dirigée avec distinction par M. Alb. Perret, notre président d'honneur, et ses aides dévoués Mlle Rauser, Mme Jeanneret-Heiniger, MM. Jeanmonod et Spahr.

C'est un cours des plus instructifs. La théorie se donne par conférences, c'est très attrayant et grâce à un programme élaboré d'avance, il n'y a pas de sujets non traités.

La date du cours de moniteurs qui doit avoir lieu chez nous, n'est pas encore connue, attendu que l'instructeur militaire indiquera en décembre seulement lorsqu'il pourra venir. Mais nous espérons toujours que ce cours aura lieu en janvier 1917, date à laquelle nos médecins sont libres. Nous nous réjouissons pour le bien qui en découlera, nous le souhaitons, pour tous, et certainement pour nous.

Dès que nous saurons quelque chose de définitif, les sections seront avisées.

Les dames font de la couture pour les soldats en campagne, pour nos neuchâtelois d'abord, mais pour tous les suisses quand-même. Elles raccommodent, elles tricotent et elles complètent aussi souvent le sac à linge trop léger. Ça se fait sans bruit à tel point, que pendant des séries de temps nous l'ignorons. Par ci par là, un appel pour que de nouvelles samaritaines viennent renforcer le contingent ou combler les vides causés par les défections. Il y a un appel en ce moment. Cette couture a lieu sous la direction experte de Mme Jeanneret-Heiniger.

Les hommes causent beaucoup de la formation d'une colonne de transports. La mobilisation de celle de Neuchâtel nous a fait envie. C'est un défaut que l'envie, mais à l'occasion ça peut être un excellent stimulant. C'est ce que nous voulons espérer ici.

La saison est encore assez clémente. Chacun vaque à ses occupations et dans ses moments de loisirs s'occupe de chant, de musique, de culture physique, de littérature, etc., et aussi un peu de secourisme.

Section de Neuchâtel de l'Alliance des gardes-malades. Rapport sur l'exercice 1915-1916. Notre petite section de Neuchâtel comptait 84 membres lorsque nous avons eu l'honneur de vous présenter notre dernier rapport annuel. Dès lors il y a eu un certain nombre de démissions provenant soit de l'adoption des nouveaux statuts de l'Alliance, soit du fait des modifications survenues en 1916 à notre bureau de placement.

Vous savez, en effet, que d'après les nouveaux statuts de l'Alliance suisse des gardes-malades, il n'est plus possible aux sections de conserver les membres de l'ancienne catégorie B, soit du personnel infirmier qui ne possède pas les diplômes ou certificats jugés indispensables pour faire partie de l'association.

Nous avions encore quelques membres de cette catégorie qui savaient depuis longtemps qu'ils n'étaient que « tolérés ». Nous leur avons fait savoir en temps utile qu'ils avaient à se mettre en règle, c'est-à-dire à passer leur examen d'admission, sous peine d'être exclus de l'association le 1er juin 1916. Quelques-unes de ces gardes ont alors passé leur examen, mais les 5 qui — pour des raisons diverses — n'ont pas pu se soumettre à cette formalité, ont été rayées de nos listes.

D'autre part, vous savez que l'ancienne directrice de notre bureau de placement a sollicité sa démission pour le 1er juin de cette année. Quelques gardes qui lui étaient particulièrement attachées l'ont suivie dans sa retraite, d'autres ont démissionné pour des motifs différents, de sorte que notre Comité à enregistré jusqu'au 1er juillet 1916, 8 démissions. Avec les cinq membres de la catégorie B qui ont été exclus, notre section se trouve donc diminuée de 13 membres.

Par contre, nous avons fait 9 admissions dans le courant de l'exercice. Avec le transfert de gardes qui se sont fait admettre dans d'autres sections ou qui ont demandé leur inscription dans la nôtre après avoir été reçues dans celles de Berne ou de Zurich, nous avons commencé l'exercice 1916-1917 avec 76 membres. Toutes ces mutations ont donné quelques soucis à votre Comité, particulièrement à la secrétaire, sœur Maria Quinche, qui a eu à s'occuper d'une volumineuse correspondance.

S'il y a eu pendant quelque temps un peu d'effervescence au sein des membres de notre section, spécialement au moment du transfert et de la réorganisation de notre bureau de placement, nous nous plaisons à reconnaître que tout est rentré dans le calme, et que les bons éléments de notre section nous sont restés fidèles. C'est ce que nous avons pu constater lors de la dernière réunion de notre Comité, chez la nouvelle directrice de notre bureau, sœur Cécile Montandon, que vous connaissez et dont vous avez déjà pu apprécier le caractère conciliant et sûr.

Nous ne doutons pas que nos gardes trouveront auprès de sœur Cécile, qui a pratiqué pendant tant d'années la profession de garde-malade, un accueil bienveillant et des conseils éclairés. Et c'est là notre grand désir, car aussi longtemps que nous n'aurons pas à Neuchâtel un Home d'infirmières, le bureau de placement doit former le pivot, le lien moral entre les membres si disséminés de notre association. C'est le cas actuellement surtout, où les circonstances spéciales — et parfois très difficiles pour le personnel infirmier — nous obligent à nous réconforter et à nous soutenir mutuellement plus que jamais.

Que toutes nos gardes, sans exception et sans qu'il se forme des coteries ni qu'il y ait des privilégiées, se sentent soutenues et trouvent dorénavant au bureau des Parcs l'aide dont elles ont souvent besoin.

Nous sommes heureux de constater que tous nos membres qui ont pu le faire sont actuellement assurés contre la maladie. 55 le sont auprès de la société « Helvétia », quelques-unes à la Prévoyance ou à d'autres sociétés de secours mutuels. Quatre de nos gardes ont touché — ensuite de maladie — des allocations pendant le dernier exercice, pour une somme totale de 472 fr. Le caissier de l'Helvétia nous a fait savoir que nos membres paient en général régulièrement leurs cotisations ; un seul a dû être

exclu de l'assurance ensuite de non-paiement des primes. Nous lui avons écrit afin de savoir s'il fallait peut-être lui venir en aide, mais elle ne nous a pas répondu.

Une des tâches de notre Comité, pendant l'exercice écoulé, a été de s'occuper de la revision de nos statuts. L'Alliance ayant revisé les siens, les sections ont été obligées de mettre les leurs en harmonie avec ceux élaborés par le Comité central. Nous aurons l'occasion tout à l'heure de discuter nos nouveaux statuts dont je me permets dès maintenant de vous recommander l'adoption.

Avant de donner la parole à notre dévouée trésorière, laissez-moi vous dire un mot encore de notre petit fonds de réserve. Vous vous souvenez peut-être qu'en 1912, vous avez pris la décision de constituer un fonds destiné à venir en aide à ceux de nos membres qui pourraient avoir besoin d'un secours en argent. Ce fonds qui est à la disposition du Comité, n'a pas été entamé jusqu'ici; il est aujourd'hui de 397 fr. 08 déposés à la caisse d'épargne. La directrice de notre bureau a signalé, lors de la dernière réunion de notre Comité, la situation difficile et délicate d'un de nos membres. Nous prélèverons peut-être une petite somme sur notre carnet d'épargne pour lui faciliter certaines dépenses nécessaires.

Et maintenant que notre Comité arrive au terme trisannuel de son mandat, laissez-moi vous remercier pour la confiance que vous lui avez témoigné depuis 1913, et surtout permettez-moi d'exprimer devant cette assemblée mes remerciements à mes collègues de ce Comité et à leurs suppléants, grâce à la collaboration desquels — et malgré les vicissitudes diverses au milieu desquelles nous avons eu à nous retourner depuis le début de la guerre — il nous a été possible de maintenir notre section à la hauteur de sa tâche.

Des difficultés de toute nature, résultant de la période critique que nous traversons, ont surgi de tous côtés pour nos membres qui ont pu les surmonter tant bien que mal jusqu'ici, et pour notre section aussi. Nous comptons sur des temps meilleurs pour reprendre une activité plus normale que nous désirons sans doute autant que nos sections-sœurs.

C'est par la lecture de ce rapport que fut ouverte l'assemblée générale des membres de la section de Neuchâtel, le 26 novembre 1916. Une vingtaine de gardes, ainsi que les Drs Edm. de Reynier et C. de Marval, étaient présents.

Les comptes furent approuvés, et l'assemblée apprit avec plaisir que le compte de réserve, destiné à aider financièrement les membres qui en auraient besoin, dépasse aujourd'hui 450 fr.

Pour la période administrative 1916-1919, les nominations suivantes sont faites:

Comité: le Dr Edm. de Reynier et sœur Cécile Montandon (nommés par le Comité de surveillance du bureau de placement); le Dr Marval, président, sœur Maria Quinche, Mlle Moosmann, sœur Mina Elsner, sœur Marg. Jaccard, soit sept membres.

Suppléants: M. Lutenegger, Mlle Marthe Sandoz, sœur Jeanne Décosterd, sœur Rosa Linder, Mlle J. Domon, M. Althaus.

Reviseurs des comptes: Sœur Sophie Bourquin, sœur Fanny Perret.

Les nouveaux statuts sont adoptés, et la cotisation pour l'exercice en cours est fixée à 6 fr. comme jusqu'ici.

L'assemblée entend encore un rapport sur la dernière assemblée générale d'Olten, et une communication de la directrice du bureau de placement, puis les membres se rendent à une petite réunion familière qui a lieu — comme chaque année — au café de tempérance. Après avoir pris gaîment une tasse de thé, chacun reprend le chemin de son travail.

* * *

Section de Neuchâtel. — Candidates inscrites au bureau: 1° Mlle Baumann, Anita, garde-malade, 1878, Leysin. 2° Mlle Gnehm, Emma, garde-malade, 1884, Le Locle. 3° Mlle Recordon, Marguerite, garde-malade, 1882, Ste-Croix. 4° Matthey, Marthe, garde-malade, 1890, Le Locle. 5° Mme Fresard, Olga, garde-malade, 1884, Neuchâtel.

La secrétaire: Sœur *Maria Quinche.*

Lausanne, samaritaines. *Vente de bienfaisance.* — Les 27 et 28 octobre 1916 a eu lieu à Lausanne la grande vente organisée par la section des samaritaines de cette ville en faveur des soldats suisses nécessiteux, de la caisse de

secours de la ville, de l'œuvre par excellence de ces dames, soit la confection d'objets de pansement pour les hôpitaux de France et le fonds de travail des internés belges et français.

Le samedi 27, dès 10 heures du matin, les locaux du Casino de Montbenon sont envahis par une foule élégante qui se presse aux nombreux et riches comptoirs, dont la gracieuse architecture est due à la générosité de la direction des grands magasins de l'Innovation, et qui ont été abondamment pourvus de marchandises de toutes sortes par les soins des vendeuses. Il faudrait les mentionner tous; les plus remarquables sont ceux qui offrent les objets confectionnés par les soldats suisses malades et les internés des belligérants; parmi les plus appréciés, citons les comptoirs de l'épicerie, des fruits et légumes, parmi les plus goûtés celui des chocolats, où une active vendeuse a réuni toutes nos marques si recherchées, qui s'enlevaient rapidement.

Sous la coupole, le bar richement pourvu faisait des affaires d'or, tandis que les petites tables étaient prises d'assaut pour le lunch, très bien servi par un essaim de jeunes samaritaines et jeunes filles de la société lausannoise. Les excellents crûs de nos vignobles vaudois et neuchâtelois, aussi bien que la bonne musique de l'orchestre *Cecilia,* accentuaient le bien-être de ceux qui contribuaient si généreusement et si agréablement à une bonne œuvre.

Le succès ne fit que grandir l'après-midi: la joyeuse *Baraque zofingienne* ne désemplissait pas; au salon stellien des silhouettes, on posait presque sans interruption, le bureau de poste était affairé autant que discret, on dégustait avec délice au *Café maure,* etc.

Une heure charmante fut celle du thé: la colonie anglaise de Lausanne avait bien voulu se charger de toute son organisation; c'est dire qu'il fut servi à la perfection par de distinguées misses en gracieux bonnet blanc; on ressentait là la douce et confortable impression du *home* britannique.

Le soir, le dîner fut agrémenté de productions musicales, parmi lesquelles ont été particulièrement applaudis les chants de Mario Brahams, basse-chantante, de l'Opéra de Paris et l'un de ses élèves, M. D'Antipa, puis de Mlle Couchoud, jeune artiste lausannoise, en passe de devenir une cantatrice de renom.

Cette charmante soirée se termina par une série de tableaux vivants évoquant des scènes émouvantes de guerre et des espoirs de paix universelle. Une musique appropriée rehaussait les levers de rideau, exécutée au piano par une gentille samaritaine neuchâteloise, infirmière en France, et qui profitait de son congé pour travailler au profit de ses chers blessés. Elle enleva la salle par quelques couplets de guerre chantés pendant les entr'actes.

Si l'affluence fut grande le samedi, ce fut, le lendemain, une véritable cohue, si bien que plusieurs centaines de personnes ne purent pénétrer dans la salle de spectacle pour jouir de la soirée artistique et littéraire, dont le copieux programme comprenait, entre autres, des chansons d'un interné, des danses artistiques et une comédie (Gribouille), enlevée, naturellement, par les Zofingiens.

Cette entreprise charitable a produit un bénéfice net de 10,000 fr. environ. Il faut attribuer une bonne partie de cette réussite au Comité de patronage, composé de personnages diplomatiques et de noms respectés de nos autorités communales, cantonales et militaires; mais surtout à l'organisation parfaite de la vente, à laquelle se sont dévoués, outre les dames samaritaines et leurs amies, quelques messieurs expérimentés, tels que MM. Tètaz, Manz, Buschy, Sensine, Rossier.

Ajoutons qu'il y eut quelques dons précieux: un pli cacheté de la part du Président de la République française, une statuette de Sèvres, lot unique d'une des deux loteries, une grande coupe en vermeil, etc.

Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner le thé officiel qui eut lieu le premier jour, dont M. le colonel Secretan avait accepté la présidence, et auquel on remarquait la présence de messieurs les Consuls, M. le colonel Morrier, attaché militaire français, M. le général de Villaret, M. le colonel Aubé, M. le colonel-divisionnaire Bornand.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)